

Réponse du Conseil administratif à la pétition du 3 décembre 2019: «Pour que la piscine de Pâquis-Centre reste ouverte les mercredis et les jeudis soir».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition au Conseil administratif le 4 juin 2020.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Service des sports (SPO) de la Ville de Genève gère quatre bassins scolaires soit ceux de Pâquis-Centre, Contamines, Liotard et Chandieu. Il est responsable de l'entretien de ces lieux.

Ces lieux sont dédiés, en priorité, à l'accueil des écoles du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) durant les heures scolaires, ainsi qu'aux cours et entraînements des associations sportives (clubs et écoles de natation) le soir et le week-end.

Seul le bassin de Pâquis-Centre accueille du public, et ce gratuitement, contrairement aux autres piscines de la Ville de Genève, dont l'accès est payant.

Suite à l'ouverture au public des piscines des Vernets et de Varembe les soirs de la semaine, de nouveaux créneaux horaires pour les clubs ont dû être proposés, notamment à la piscine de Pâquis-Centre les mercredis et jeudis soir. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, le SPO a supprimé, pour le public, les créneaux horaires des mercredis et jeudis soir.

Pour des raisons de sécurité, le SPO a décidé également de supprimer les créneaux horaires à disposition du public dans le bassin de Pâquis-Centre les lundis et mardis de 12 h à 13 h 15 et les mercredis de 13 h 15 à 15 h 30, à partir du 1^{er} janvier 2021.

Conformément aux normes européennes, en particulier la norme EN 15288, et au guide des bonnes pratiques établi par l'Association des piscines romandes et tessinoises, le propriétaire d'une piscine doit assurer la sécurité des usagères et usagers. En Ville de Genève, cette tâche est déléguée aux clubs qui fréquentent nos piscines en dehors des heures proposées au public. En effet, les moniteurs et les monitrices doivent être en possession d'un brevet de sauvetage Plus Pool à jour afin d'encadrer en toute sécurité les usagères et usagers qui sont sous leur responsabilité.

Lors des heures d'ouverture au public, le SPO assure cette tâche de surveillance et de sauvetage sur les sites des Vernets et de Varembe avec la présence de

quatre gardien-ne-s de bains, y compris dans les vestiaires. Or, avec la présence d'un-e seul-e gardien-ne pendant les créneaux horaires à disposition du public dans le bassin de Pâquis-Centre, la Ville de Genève ne dispose pas d'assez de surveillant-e-s pour assurer la sécurité des nageurs et nageuses.

A ce titre, depuis la crise du Covid-19, le public n'a temporairement plus accès au bassin, du fait de l'impossibilité de limiter l'entrée et d'assurer le traçage, tout en garantissant la sécurité des usagers et des usagères.

Comme les autres piscines de quartier fermées au public, cette piscine ne répond pas aux normes en termes d'accueil pour du public. Selon la Direction du patrimoine bâti (DPBA) de la Ville de Genève, il y a un manque de place notamment pour des casiers individuels et dans le secteur des vestiaires; les plages sur trois côtés du bassin sont inférieures à 3 m, ce qui ne répond pas aux demandes de la Suva; il n'est pas possible de créer un accès indépendant pour l'école et les usagers externes et la mise en place d'une billetterie et/ou d'un système de gestion d'accès ne peut se faire dans les infrastructures actuelles, faute de place.

Compte tenu des risques existants en matière de surveillance, des besoins des clubs de natation et de l'absence d'infrastructure pour accueillir le public, le Conseil administratif ne peut pas entrer en matière sur la pétition. Toutefois, différents cours à prix raisonnables sont proposés depuis octobre, tant pour les adultes que pour les seniors, lors des créneaux horaires diurnes initialement à disposition du public.

Cette nouvelle offre, qui s'adresse notamment aux habitant-e-s du quartier, permet d'accueillir les participant-e-s en toute sécurité.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis